

ROLE DE LA GOUVERNANCE DANS LE SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) AU MALI : CAS DE SIGMA

THE ROLE OF GOVERNANCE IN THE ACCOUNTING INFORMATION SYSTEM OF SMALL AND MEDIUM-SIZED ENTERPRISES (SMEs) IN MALI: THE CASE OF SIGMA

SAMASSEKOU Aly Badara

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Laboratoire de recherche en langue, littérature et société (LaReLso)

Mali

TRAORE Issouf

Doctorant

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES)

Mali

DIABY Sankoun

Doctorant

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Centre Universitaire de Recherche Economique et Sociale (CURES)

Mali

Date de soumission : 13/12/2025

Date d'acceptation : 03/02/2026

Pour citer cet article :

SAMASSEKOU A. B. & al. (2026) « ROLE DE LA GOUVERNANCE DANS LE SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) AU MALI : CAS DE SIGMA », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 9 : Numéro 1 » pp : 895 - 912

RESUME

Nous avons travaillé sur le rôle de la gouvernance sur le système d'informations comptables de SIGMA. Nous entendons par système d'informations comptables (SIC) un ensemble de règles, de procédures, de méthodes et de techniques destinées à organiser, gérer et contrôler la production d'informations comptables, fiscales, financières et sociales. Pour effectuer ce travail, nous avons fait recours au postulat interprétatif. Les données secondaires issues des rapports d'activités de la société et l'entretien semi-directif effectué auprès de 03 gérants, 01 Chef comptable, 02 Comptables, 01 Trésorier et 02 Caissiers nous ont permis d'effectuer une recherche qualitative.

Nous avons traité les données par les analyses de discours et de contenu selon la vision de Paillé et Michielli (2016) appuyée par celle de Thiétart (2014).

Les résultats révèlent que la gouvernance influence défavorablement sur le système d'informations comptables de SIGMA.

Mots clés : Système d'Informations Comptables (SIC)- gouvernance des entreprises, - PME Industrielles.

ABSTRACT

We worked on the role of governance on the SIGMA accounting information system. We understand by accounting information system (CIS) a set of rules, procedures, methods and techniques intended to organize, manage and control the production of accounting, tax, financial and social information. Governance is a system put in place to direct and control the company over the long term.

To carry out this work, we used the interpretivist postulate. Secondary data from the company's activity reports and the semi-structured interview carried out with 03 managers, 01 Chief Accountant, 02 Accountants, 01 Treasurer and 02 Cashiers allowed us to carry out qualitative research.

We processed the data using discourse and content analysis according to the vision of Paillé and Michielli (2016) supported by that of Thiétart (2014).

The results reveal that governance has an unfavorable influence on SIGMA's accounting information system.

Keywords: Accounting Information System (CIS) - corporate governance, - Industrial SMEs.

INTRODUCTION

La notion de gouvernance d'entreprise semble souvent associée aux grandes entreprises. En réalité, la gouvernance concerne chaque entreprise quelle que soit sa taille, ou son secteur d'activité (Montéréal, 2021). Cette situation a rendu possible la diffusion du terme dans divers domaines des sciences sociales, mais n'a pas, pour autant, permis une meilleure compréhension. Pour tenir sur le marché, les entreprises doivent maîtriser leur environnement par le biais, notamment, du contrôle de gestion et de la gouvernance qui sont l'objet de profondes mutations (Nombre, 2001). Dans une telle situation, la maîtrise du système comptable est devenue l'une des pièces maîtresses de la réussite d'une entreprise ; il assure en effet un rôle fédérateur en garantissant la cohérence des informations de gestion à usage interne et externe, son efficacité dépend aujourd'hui de la performance de ses applications informatiques.

D'après plusieurs auteurs, la gouvernance a une influence sur le SIC. Et cela se manifeste dans le contexte des PME (Nayak et Greenfield, 1994 ; Colot et Michel, 1996 ; Davila, 2005 ; Zawadski, 2011).

La Petite et Moyenne Entreprise (PME) apparaît aujourd'hui comme un levier majeur pour la croissance économique, la cohésion sociale et la création d'emplois. Selon l'OCDE (2018) elle constitue l'essentielle des entreprises de sa zone, et génère 60% d'emplois pour une contribution comprise entre 50 à 60% de la valeur ajoutée (Pawo et Teneke, 2022). Ce problème de financement des PME touche la quasi-totalité des pays (OIT, 2021). Dans la même veine, l'OIT avance : « de solides données empiriques confirment que les PME sont un véritable moteur de la création d'emplois. Toutefois, l'analyse de ces données révèle aussi qu'elles forment un secteur très hétérogène. Il est de ce fait très difficile de concevoir des politiques applicables indifféremment à toutes les entreprises de cette classe de taille. Soutenir les PME en raison de leur importante contribution à l'emploi sans les différencier par sous-segments risque de privilégier la quantité au détriment de la qualité, parce que ce secteur est aussi constitué de nombreuses microentreprises génératrices d'emplois qui ne sont ni productifs ni décents ».

La vision d'un système d'informations comptables (SIC) rudimentaire ne correspond pas à la réalité de toutes les PME (Lavigne, 2002). En effet, si certaines PME disposent d'outils de gestion embryonnaires et peuvent être qualifiées de passives face à la comptabilité, d'autres en revanche disposent de SIC assez complexes et actifs.

Dans la pratique, les défis les plus courants en matière de gouvernance des PME concernent la prise de décision, la supervision stratégique, le recrutement et la rétention du personnel de direction qualifié, la relève et l'établissement de mécanismes et de politiques de contrôle interne

normalisés (SFI, 2021). Ces défis découlent de la nature même des PME ; beaucoup d'entre elles sont des entreprises familiales, qui se développent typiquement de façon organique et anormale.

La faiblesse des PME en Afrique s'explique par l'étroitesse des marchés locaux dans un contexte d'intégration régionale peu poussée et un environnement général des affaires hostile : lourdeurs administratives ; infrastructures déficientes ; manque de crédibilité de l'appareil judiciaire ; intermédiation financière insuffisante et des régimes fiscaux désincitatifs (Kaufman, 2005).

Les PME représentent plus de 80% des entreprises résidentes au Mali (Niang, 2019 ; Instat, 2019). Les PME malienne sont nombreuses et diversifiées ; il existe des entreprises formelles et informelles.

Cependant 90% des PME malienne en moyenne disparaissent cinq (5) ans après leur création (Instat, 2017 ; Niang 2007)

Malgré leurs poids significatifs dans l'activité économique, elles éprouvent encore d'énormes difficultés pour accéder au financement. Les PME industrielles ne font pas exception à ces différents déficits. Les études du CDA (2015), et de Fête Impact (2018) ont révélé plusieurs problèmes. Ainsi, il existe des problèmes liés au management familial autoritaire ou laxiste, aux mauvaises gestions budgétaire et stratégiques commerciales, financières, à un problème de personnel dû essentiellement à un recrutement des proches parents, un manque de formation, le faible niveau d'équipement, une très faible gouvernance, l'absence de certification, des problèmes de déclaration dus à une tenue non régulière de comptabilité. Malgré leurs poids significatifs dans l'activité économique, elles éprouvent encore d'énormes difficultés pour accéder au financement.

La société SIGMA ne fait exception à ce constat. C'est la raison pour laquelle, nous cherchons à comprendre le rôle de la gouvernance dans le SIC de cette entreprise.

A la lumière de tout ce qui précède, la question est de savoir s'il existe un lien entre le système d'information et la gouvernance des petites et moyennes entreprises et leur gouvernance. C'est pourquoi nous avons la question principale suivante :

Comment la gouvernance influence-t-elle le Système d'Informations Comptables (SIC) de la société SIGMA ?

L'objectif principal de ce travail est de comprendre et d'expliquer le lien entre le système d'informations comptables et la gouvernance de SIGMA.

D'une façon très modeste, les intérêts de ce travail sont plus ou moins d'ordre théorique, méthodologique et empirique. Ainsi, notre principal intérêt théorique va aider à comprendre la théorie de la gouvernance partenariale et la littérature existante la gouvernance et le SIC des PME (SFI, 2021 ; Ngongang, 2013...). Sur le plan méthodologique, nous allons contribuer modestement à la valorisation de l'analyse de contenu selon la vision de Paillé (2016) et Thiétart (2014). Dans le cadre managérial, pour les PME d'une façon générale et la société SIGMA d'une manière particulière pourra utiliser ces résultats.

Nous abordons, dans un premier temps, le cadre conceptuel de l'étude, ensuite dans un deuxième axe, la démarche méthodologique adoptée et enfin, nous présentons les résultats et effectuons leur discussion et les implications managériales.

1. Cadre conceptuel et théorique

1.1. Notion de la PME

La plupart des chercheurs se basent sur le critère « nombre d'employés », pour définir la PME (LASSOUED et ABDELMOULA, 2007). En effet, le recours à ce critère permet de cerner plus rapidement la notion de PME. Nous retiendrons, avec Chapelier (1997), la définition suivante : la PME est toute entreprise juridiquement indépendante disposant d'un effectif compris entre 10 et 100 salariés.

En ce qui concerne les caractéristiques de subdivision des entreprises dans la sous-région ouest africaine, on note que :

Au Sénégal, la charte des PME, en ses articles 3 et 4, définit la petite entreprise comme étant celle qui a un effectif compris entre 1 et 20 employés ; un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions pour les entreprises qui effectuent des opérations de livraisons de biens, inférieur à 25 millions pour celles de prestations de services, la borne supérieure est de 50 millions pour celles qui réalisent des opérations mixtes. Selon cette charte, les moyennes entreprises sont celles ayant un effectif d'au plus 250 employés et un chiffre d'affaires, hors taxes, compris entre 25 ou 50 millions selon le secteur d'activité et 15 milliards de FCFA en plus d'un investissement net inférieur ou égal à 1 milliard de FCFA.

Au Niger, c'est le montant des investissements qui est utilisé pour caractériser les PME et ce chiffre, en dehors du fonds de roulement, doit être compris entre 25 et 100 millions de FCFA ;

Au Burkina Faso tout comme en Guinée Bissau, est PME une entreprise dont le nombre d'employés est compris entre 3 et 50.

Mali, il n'y a de définition spécifique de la PME, on se réfère à la définition de l'UEMOA, dont le Mali est membre donne les repères suivants : le nombre de salariés compris entre 5 à 250 personnes et un chiffre d'affaires annuel allant de 50 millions à 2 milliards de Francs CFA. Cette dernière définition que nous avons retenue dans ce travail.

1.2. La gouvernance des PME

1.2.1. Notion de la gouvernance

Charreaux (2004, p3) définit la gouvernance comme étant « l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit qui « gouvernent » leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire ».

Selon Jean-Jacques Caussain (2005), la gouvernance peut être définie comme « *un ensemble de principes qui tendent à régir les relations entre le conseil d'administration, les actionnaires et les dirigeants dans les entreprises faisant appel aux marchés financiers* ».

Si l'on résume, selon Peter Wirtz (2008), la gouvernance peut être définie comme une forme de pilotage multi parties prenantes (stakeholders). Les décisions ne sont plus le fait d'un unique ordonnateur, mais bien le fruit de la consultation auprès de toutes les parties prenantes après avoir soigneusement pesé le pour et le contre selon leurs différents intérêts.

La gouvernance d'entreprise désigne le système et les structures par lesquels les entreprises sont dirigées, contrôlées et supervisées, avec pour objectif d'assurer une performance durable tout en respectant des normes éthiques et légales (OCDE, 2021) Cité par SANGARÉ. B (2025).

1.2.2. Gouvernance des PME

Selon la SFI (2021), la gouvernance d'entreprise dans les grandes organisations est souvent associée à la question du rapport mandant-mandataire, dans lequel les intérêts et incitations des mandataires (ceux qui assurent la gestion de l'entreprise) peuvent ne pas être parfaitement alignés sur ceux des mandants (les actionnaires).

Toutefois, dans les premières phases de développement des PME, cette question n'existe pas ; généralement il n'y a qu'un seul actionnaire. Lorsque ces entreprises prennent plus envergure, certains entrepreneurs élargissent le capital social et la relation mandat-mandataire prend une forme différente.

L'actionnaire majoritaire reste généralement impliqué dans les opérations en tant que directeur général, et il existe un danger que les intérêts des actionnaires minoritaires ne soient pas pleinement respectés voire écartés. Les PME se distinguent également des entreprises plus

grandes par leur nature très dynamique. Leurs défis sont nombreux et diversifiés ; elles changent radicalement à mesure qu'elles prennent de l'ampleur et que leurs structures organisationnelles, de direction et d'actionnariat évoluent.

1.3.Système d'Information Comptable

L'expression « système d'information » est apparue au début des années 1970 avec l'utilisation du matériel informatique dans les travaux de gestion (Boukssessa, 2017).

La notion du système d'information comptable remplace le plus souvent la notion de « pratique comptable ». Chappelier (1996 cité par Lassoued et Abdelmoula, 2014) définit les pratiques comptables par deux dimensions :

- ❖ *Une dimension "objective"* : un système de données disponibles, à base comptable, historiques ou prévisionnelles, qui recouvre à la fois la comptabilité générale, le contrôle de gestion, l'analyse financière et l'élaboration de tableaux de bord comptables.
- ❖ *Une dimension "subjective"* : l'utilisation de ces données par le dirigeant en réponse à ses besoins. Cette dimension permettra de juger de la pertinence des données comptables dans l'entité.

Un système d'information comptable (SIC) est un ensemble de règles, de procédures, de méthodes et de techniques destinées à organiser, gérer et contrôler la production d'informations comptables, fiscales, financières et sociales pour un meilleur fonctionnement d'une entreprise.

1.4.Théories utilisées et lien entre la gouvernance et le Système d'Information Comptable

A ce niveau, nous avons utilisé les théories de l'agence, de coûts de transaction, de la gouvernance actionnariale et partenariale.

Une autre explication des enjeux du concept de l'information peut se baser notamment sur la théorie de l'agence qui permet d'analyser les relations entre un principal (celui pour lequel l'action est engagée) et un agent (celui qui agit) en supposant qu'il y a asymétrie d'information entre les deux et que l'agent a un comportement opportuniste. L'intéressante recherche de Degos et al. (2009) sur les relations professionnelles et théorie de l'agence illustre bien cette situation.

La théorie du comportement planifié (TCP), une variante de la TAR, a été proposée par Ajzen (1985, 1991), afin de tenir compte des comportements qui ne sont pas entièrement sous le contrôle volitif individuel, c'est-à-dire lorsqu'il existe des contraintes à l'adoption du comportement.

Dans ce travail, nous avons utilisé les théories de l'agence, les droits de propriété et Jensen et Meckling (1976) définissent la relation d'agence comme « un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent ». La théorie de l'agence reconnaît les conflits d'intérêt entre agents et met en évidence la fragilité des relations dans les entreprises (Fama et Miller, 1972, Jensen et Meckling 1976). Dans l'approche financière, le CA est un élément particulier du système de gouvernance, permettant de résoudre le conflit d'intérêts entre actionnaires et dirigeants. Un tel argument perd quasiment tout pouvoir explicatif si d'autres mécanismes permettent de résoudre plus efficacement ces conflits ou si ces derniers sont faibles voire absents. En particulier, cette théorie ne trouve a priori à s'appliquer qu'aux grandes sociétés cotées à capital dispersé, sans actionnaire pouvant exercer le contrôle, les sociétés dites managériales, car, dans les autres configurations, en raison de la faible séparation propriété/décision, les possibilités de conflits sont fortement réduites.

La littérature décrit le système de gestion du dirigeant de PME comme spécifique (Marchesnay, 1992 ; Julien, 1997). Pour prendre leurs décisions, les dirigeants de PME s'appuieraient plutôt sur les sources d'informations externes que sur les sources internes, sur les sources informelles que sur les sources formelles, sur les sources non-financières que sur les sources financières (Bescos et Mendoza, 1998 ; Beldi et Cheffi, 2005 ; Mintzberg, 2006 ; Vallerand et al., 2008). En tant que sources formelles, internes et financières, les données comptables de gestion pourraient s'avérer mal adaptées aux besoins des dirigeants de PME et être reléguées au second plan par ceux-ci.

Les résultats de Amblard (2004, cité par Beau et Pigé, 2007) s'inscrivent dans une relation cause à effets. Par conséquent, un bon SIC conduit à une bonne gouvernance et un mauvais SIC conduit à une mauvaise gouvernance. Ainsi, pour eux, les normes comptables sont des conventions (Amblard, 2004) et, si chacun est au courant de ces conventions, l'évolution du cadre réglementaire ne change pas fondamentalement les processus de gouvernance. L'information comptable apparaît alors comme la matière première qu'il convient de retraitier pour disposer d'une vision exploitable par les actionnaires et ainsi réduire l'asymétrie d'information entre eux et les dirigeants, ou entre les dirigeants et les autres parties prenantes (Missonier-Piera, 2005).

2. Méthodologie de recherche

2.1. Choix de l'approche qualitative

Notre objectif est de comprendre le rôle de la gouvernance dans le SIC de SIGMA. Cet objectif implique naturellement le recours à une méthodologie qualitative. Celle-ci se justifie par plusieurs arguments liés à la nature du sujet et aux objectifs de la recherche.

Tout d'abord, les recherches en lien avec la gouvernance des SIC dans les PME sont peu développées, notamment dans le contexte malien. Une approche qualitative est donc privilégiée pour son potentiel d'exploration et de compréhension en profondeur du phénomène (Baumard & Ibert, 2014).

Ensuite, nous cherchons à saisir les perceptions subjectives des acteurs sur ces notions plutôt qu'à mesurer des corrélations statistiques (Mucchielli, 2010). Seuls des entretiens permettent d'atteindre les représentations individuelles.

De plus, l'étude de cas nous semble la stratégie la plus appropriée. Elle autorise une analyse contextuelle riche en prenant en compte la complexité et les spécificités de l'entreprise étudiée (David, 2005).

Ainsi, notre recherche adopte-t-elle une méthodologie qualitative principalement fondée sur une étude de cas enchâssée complétée par des entretiens. Nous allons désormais présenter plus en détail cette approche.

2.2. Collecte des données

Dans le cadre de notre recherche, nous allons nous focaliser sur le principe de réPLICATION théorique. Ce choix s'explique par deux principales raisons. Tout d'abord, c'est une méthode qui est utilisée dans des recherches qualitatives pour la construction de théorie de même que son test pour avoir des résultats différents. En plus, le principe de la saturation n'est pas facile à mettre en application. Ainsi, nous nous sommes intéressés aux éléments suivants dans le cadre d'établissement du quota : l'effectif total, les différentes catégories socioprofessionnelles et les différents niveaux de responsabilités des agents concernés par notre démarche. Dans ce travail, nous avons interrogé les Gérants associés, le Gérant salarié, le chef comptable, deux comptables, le trésorier, deux caissiers de la société SIGMA. Dans notre cas, nous avons administré l'entretien avec neuf (09) personnes.

Tableau N°1 : Entretien avec le personnel de SIGMA

Interrogées	Sexe	Age	Raison du choix	Date d'entretien	Nombre d'entretien	Durée en min
02 Gérants Associés	M	36 à 45 ans	Ils sont les fondateurs, associés et gérants de la société donc les acteurs incontournables de cette organisation	Juin 2023	4	98 min
01 Gérant salarié	M	30 à 36 ans	Il est gérant qui est à la gestion quotidienne de la société.	Juin 2023	8	240 min
01 Chef Comptable	M	45 à 50 ans	Il est le premier responsable du département Production des informations financières et comptables	Juin 2023	10	120 min
02 Comptables	M	27 à 34 ans	Ils sont chargés de l'enregistrement comptable des flux dans les livres	Juin 2023	3	89 min
01 Trésorier	M	M	Il s'assure de la permanence des ressources disponibles, procède à l'optimisation des finances ; il est aussi chargé de la gestion, de la sécurisation et de l'anticipation des crises de trésorerie	Juin 2023	2	70 min

02 Caissiers	M&F	Ils sont chargés de l'enregistrement, de l'encaissement ou décaissement et de la totalisation des sommes correspondantes aux opérations commerciales de la société	Juin 2023	4	60 min
Total		31		677 min	

Source : Enquête sur le terrain du juin au juillet 2023

Au total, nous avons réalisé 31 entretiens pour une durée de 677 minutes soit 21,8 minutes par entretien (en moyenne). Le tableau numéro 1 donne en détail le nombre d'entretien, avec les neuf (9) personnes interviewées.

2.3. Techniques et outils d'analyse

Nous avons consulté un bon nombre de documents jugés pertinents à la réalisation de notre travail. Ces documents nous ont permis de disposer des informations très utiles.

En effet, l'analyse documentaire a été plus centrée sur les documents suivants (2019 à 2021) :

- Les rapports des commissaires aux comptes ;
- Les rapports de gestion de SIGMA ;
- Les états financiers de synthèse.

Le codage est le découpage du corpus grâce aux unités d'analyse choisies afin de constituer les catégories voire rubriques (Thiéart, *opcit*). Notre codage a été effectué à postériori dans une logique de thématisation (catégorisation séquencée). Ainsi, lors des 7 premiers et de l'analyse des données secondaires, nous avons tiré les principaux indicateurs (thèmes) des deux concepts. Avant de procéder à l'identification des thèmes, des catégories et des rubriques, nous avons affecté un code à chaque interviewés et à la codification.

Tableau N° 2 : Affectation de code du personnel interviewé

Poste	Code
Gérants Associés	D1
Gérants Associés	D2
Gérants Salarié	D3
Chef Comptable	D4
Comptable Paie	C1
Comptable Fournisseur & Client	C2
Trésorier	C3
Caissiers Dépenses	C4
Caissier Recettes	C5

Source : Enquête sur le terrain du juin au juillet 2023

3.Analyse des Résultats

3.1. Analyse du SIC

La plupart des interviews avancent que les SIC de Sigma sont orientés principalement vers la production des documents obligatoires, dans les délais opportuns et dans le but de satisfaire aux autorités fiscales. Quelques interviewés, en revanche, affirment que ces SIC tiennent compte de la plupart de tous les aspects propices à un système d'informations comptables.

Nous pouvons avancer quelques preuves.

« Le système d'informations est très important pour une entreprise, il doit des informations financières, fiscales en temps réel pour une meilleure prise de décision mais malheureusement ce n'est pas notre cas. Etant le comptable de la structure, c'est impossible de recenser toutes les opérations car certaines opérations se font à notre insu. Nous ne disposons pas d'une équipe qui peut s'occuper à la fois à l'enregistrement de toutes les opérations d'achat, de vente, à l'établissement des états de synthèse et des états financiers et à une analyse des données comptables et financières. Dans une entreprise familiale, ce n'est facile qu'on soit écouté pour une amélioration de nos pratiques de gestion. Sincèrement, ça fait mal même souvent d'inscrire un simple employé à la cotisation sociale est un véritable problème... » Code D3

Les informations comptables, financières et fiscales se caractérisent :

Opérations d'achat, relevés bancaires, journaux de paie, bilan, compte de résultat, les annexes, régimes d'imposition, modalités d'imposition.

« Dans notre entreprise, on doit améliorer sincèrement nos opérations de vente et d'achat ; il est temps de chercher des programmes informatiques voire des logiciels pour améliorer lesdites opérations. Nous sommes toujours dans une gestion d'achat et de ventes traditionnelle et subjective. Généralement, les fournisseurs ne remplissent pas toutes les conditions et souvent certains clients proches des directeurs ne respectent pas toute la procédure de vente... » Code C2.

3.2. Analyse de la gouvernance de SIGMA

La motivation est un ensemble de facteurs personnels, économiques, sociaux, environnementaux qui poussent le personnel d'une boîte à s'investir pleinement dans la réalisation de leurs missions et l'atteinte de leurs objectifs.

Au niveau de SIGMA, le personnel n'est pas motivé, principalement les agents d'exécutions qui se plaignent d'une absence des facteurs incitatifs à la réalisation des objectifs. A ce titre, nous pouvons avancer quelques arguments ci-dessous.

« La motivation est toujours nécessaire et très importante car elle nous permet de nous surpasser et de donner les meilleurs de nous-même » Code C5.

« La motivation a été toujours source d'atteindre des objectifs. Puis qu'il n'y a pas des incitatifs à réaliser d'objectifs individuels, je pense que le système actuel est à revoir, la famille ». Code C4.

SIGMA, l'actionnaire principal ou majoritaire impose son style de gestion, son style de vision et la plupart du temps accompagné par une gestion familiale. Il recrute les personnes qui lui sont proches et choisit les stratégies marketing, logistique, productrice, financière et ressources humaines de son choix. Ainsi, cette proposition est vraie. Les arguments peuvent être abordés.

« Les directeurs nous accusent de l'incompétence ; il y'a une part de vérité car la plupart des employés sont recrutés sur la base du relationnel soit ce sont des proches du directeur ou des proches de sa femme ou ses enfants ou ses amis. Cependant, eux aussi ils doivent se remettre en cause car ils ne maîtrisent le processus de recrutement, le suivi des informations financières et la bonne gestion d'une entreprise. Il existe un grand amalgame et d'amateurisme dans leur travail ; c'est la raison pour laquelle les PME malianes ont une durée de vie courte » Code D3.

« Etant le chef comptable, la plupart des nouveaux comptables recrutés ont rarement effectué de stage, par conséquent ils ne sont pas familiarisés aux documents comptables, financiers et fiscaux. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne sont pas conscients de cela car ils n'apprennent de leurs erreurs pour mieux avancer. Ils sont venus par le canal du chef ou du dirigeant... » Code D3.

3.3. La gouvernance conduit défavorablement à un SIC de SIGMA

Le système d'informations comptables, influence, négativement la gouvernance de SIGMA.

La gouvernance s'inscrit dans un climat de méfiance. La gouvernance de SIGMA est partielle. Les dirigeants contrôlent les cadres et les agents mais ils sont contrôlés subjectivement. Les principes, les procédures et les techniques financiers, comptables, logistique, stratégiques, fiscaux ne sont pas respectés. La maîtrise de système d'informations comptables améliore la prise de toutes les décisions (stratégiques, tactiques et opérationnelles ou fonctionnelles). Cette inefficacité de système d'information influence, négativement, le capital humain et les valeurs de sociétés. Elle affecte, considérablement, le système de management et le mécanisme de rémunérations des gérants et tout le personnel. Par conséquent, cette proposition est répondue. Quelques verbatims peuvent être utilisés.

« Les directeurs nous accusent de l'incompétence ; il y'a une part de vérité car la plupart des employés sont recrutés sur la base du relationnel soit ce sont des proches du directeur ou des proches de sa femme ou ses enfants ou ses amis. Cependant, eux aussi ils doivent se remettre en cause car ils ne maîtrisent le processus de recrutement, le suivi des informations financières et la bonne gestion d'une entreprise. Il existe un grand amalgame et d'amateurisme dans leur travail ; c'est la raison pour laquelle les PME maliennes ont une durée de vie courte » Code D3.

4.Discussion et implications managériales

Les informations comptables, financières, fiscales et sociables sont mal collectées et traitées d'une façon inefficace. Ainsi, la vision du SIC des PME a se résume principalement aux documents obligatoires pour les autorités principales. Les techniques poussées du SIC n'existent que dans certaines entreprises. Ces résultats ressortent des points de vue de Lassoued Et Abdelmoula (2014). Au cours de leur travail, ils ont démontré que les PME sont hétérogènes et ne constituent pas des modèles réduits des grandes organisations.

En effet, les pratiques de contrôle de gestion s'avèrent hétérogènes et les principales fonctions d'un contrôleur de gestion résident dans les calculs de coûts et les pratiques budgétaires. En

plus, la comptabilité générale est conforme aux normes de la profession et les documents comptables (bilan, compte de résultat...) sont destinés principalement à l'inspecteur des impôts. Ce système d'information comptable utilise, rarement, les outils de télécommunication et de communication et ses utilisateurs ne sont contents de sa conception. Cela crée des tensions, démotive le personnel et joue sur l'efficacité du SIC. Ce résultat suit la même logique que celle de Chenhall (2003) ; Santin et Van Caillie (2008) et Ngongang (2013). D'après la théorie de la contingence structurelle, le SIC, en tant qu'un élément de la structure organisationnelle, est conditionné par les traits caractéristiques du contexte dans lequel évolue l'entreprise. Le SIC doit s'adapter à un ensemble de variables contingentes telle la stratégie, la taille de l'organisation, l'environnement dans lequel elle évolue (Chenhall, 2003 ; Santin et Van Caillie, 2008, cités Ngongang, op cit.). Ces facteurs identifiés peuvent être la taille (Dupuy, 1990 ; Mintzberg, 2006 ; Chapellier, 1994), la structure de propriété (Lavigne, 1999) et l'âge de l'entreprise (Ngongang, 2007).

Pour améliorer le système d'information comptable et la gouvernance de SIGMA, les entrepreneurs, les dirigeants doivent revoir la conception du système d'information comptable dans le contexte malien et redéfinir leur compréhension du concept de « gouvernance » ; Au niveau de la gestion du système d'informations comptables, l'entreprise doivent assurer la garantie des informations comptables, financières et fiscales fiables. Dans cette optique, les PME doivent bien se structurer en définissant bien les tâches, les postes et les activités. Elles doivent améliorer l'utilisation des outils informatiques adéquats.

Dans le cadre de la gouvernance, ce sera intéressant de s'intéresser à un certain nombre d'éléments en fonction de chaque phase.

Lors de la phase de croissance, les pratiques de gouvernance recommandées pour les PME à cette étape concernent, essentiellement, l'élaboration d'une structure et de processus organisationnels de base.

Lors de la phase du développement organisationnel, les pratiques de gouvernance soutiennent la nécessité d'une bonne administration, de la documentation des processus et des procédures, d'une prise de décision structurée et d'une gestion professionnelle.

Lors de la phase d'expansion, les pratiques présentées pour cette étape de la PME favorisent la mise en place de structures et de politiques « traditionnelles » de gouvernance d'entreprise (à l'exemple d'un conseil d'administration) afin d'équilibrer les intérêts des divers actionnaires, d'apporter de nouvelles compétences et perspectives, et d'appuyer l'élaboration d'une stratégie à long terme.

CONCLUSION

Notre travail a porté sur l'analyse de l'influence du Système de la gouvernance sur le système d'information comptable (SIC) de SIGMA. Cette recherche avait pour objectif d'expliquer le lien entre les deux concepts.

Un système d'information comptable (SIC) est un ensemble de règles, de procédures, de méthodes et de techniques destinées à organiser, gérer et contrôler la production d'informations comptables, fiscales, financières et sociales. Selon Lavigne (2002), les principales caractéristiques du SIC des PME sont réparties entre les trois dimensions suivantes d'un SIC : états financiers annuels, pratique de comptabilité de management et diffusion interne des résultats financiers. L'objectif d'un SIC est de répondre aux nombreuses obligations des entreprises, mais aussi de mettre en place les instruments du management pour un meilleur pilotage de l'entreprise.

Pour mener cette mission, nous avons opté pour la posture interprétativiste en utilisant une approche qualitative. Dans le cadre de notre recherche exploratoire, nous avons utilisé les données secondaires et 31 entretiens auprès de 9 personnes. Dans le cadre de l'étude confirmatoire, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage non probabiliste avec la technique du choix raisonné. Nous avons interviewé 03 gérants et 01 Chef comptable 02 Comptables, 01 Trésorier et 02 Caissiers.

Il ressort des résultats que le système d'information comptables de SIGMA est traditionnel et utilise peu de données fiables. C'est un système qui est essentiellement orienté vers la production des données obligatoires pour des fins fiscales.

La gouvernance de SIGMA s'inscrit dans la notion de gestion et contrôle familiales. Toutes les décisions sont prises presque par les gérants.

Ce système d'information impacte, négativement, la gouvernance de la boîte. A l'issue de la recherche toutes nos propositions ont été répondues vraies.

BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

- Amblard, M. (2004). *Conventions and Accounting: Towards a Sociological Approach of the Model*. Accounting Auditing Control, 10(3), 47–67.
- Baumard, P. & Ibert, J. (2014). *Quelles approches avec quelles données ?* In R.-A. Thiétart (Ed.), *Méthodes de recherche en management* (4e éd., pp. xxx–xxx). Paris : Dunod.
- Beau, C., & Pigé, B. (2007). *La normalisation de l'information comptable dans le processus de gouvernance*. Comptabilité – Contrôle – Audit, Tome 13 (Numéro 3), pages 57-76.
<https://doi.org/10.3917/cca.133.0057>
- Beldi, A., & Cheffi, W. (2005). *Le rôle des systèmes d'information dans la performance des organisations*. Revue des Sciences de Gestion, (213), xx–xx.
- Bescos, P.-L. & Mendoza, C. (1998). *Le contrôle de gestion*. Paris : Éditions La Découverte.
- Boukssessa, S. K. (2017). *Système d'information comptable : Un aperçu sur le système comptable financier algérien*. Journal of Academic Finance, 8(1).
- Caussain, J.-J. (2005). *Le gouvernement d'entreprise : Le pouvoir rendu aux actionnaires*. LexisNexis.
- Charreaux, G. (2004). *Les théories de la gouvernance : De la gouvernance des entreprises à la gouvernance des systèmes nationaux* (Cahier de recherche du FARGO, n° 1040101). Université de Bourgogne.
- Charreaux, G., Daviet, J.-P., Hau, M., Roe, M. J., Saussois, J.-M., & Kobrak, C. (1999). *La gouvernance des entreprises*. Economica.
- Churchman, C.W. (1984), Qu'est-ce que l'analyse par les systèmes ?, Paris, Dunod.
- CISLARU G, CLAUDEL C et VLAD M (2017), L'écrit universitaire en pratiques, De Boeck, 208 p.
- Pawo,F & Tenekeu, K. (2022). *Analyse de l'accès aux financements court terme de la PME camerounaise : Étude sur les données de panel*. Journal of Academic Finance, 13(1), 84–100.
- GAVARD-PERRET M. L, GOTTELAND D, HAON C et JOLIBERT A (2012), Méthodologie de la recherche en sciences de gestion, Paris, édition Pearson, 415p.
- Gervais M. (1978), « Pour une théorie de l'organisation PME », *Revue Française de Gestion*, Mars-Avril
- Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). *Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure*. Journal of Financial Economics, 3(4), 305–360.

Julien, P.-A. (1997). *Le développement régional : comment multiplier les Beauce au Québec ?* Sainte-Foy, Québec : Éditions de l'IQRC / Presses inter-universitaires du Québec

Lavigne, B. (2002). *La contribution du contrôle de gestion à la performance des PME.* Revue Internationale PME, 15(3-4), 7–35

Lassoued, K., & Abdelmoula, I. (2014). *Les déterminants des systèmes d'information comptables dans les PME : une recherche empirique dans le contexte tunisien.* Post-print, HAL – Université de Sfax.

Marchesnay, M. (1992). Les stratégies de spécialisation. In J.-P. Helfer & J. Orsoni (Eds.), Encyclopédie du Management (Vol. 2, pp. 773-779). Paris, France : Vuibert

Mintzberg, H. (2006). Le manager au quotidien : Les dix rôles du cadre. Paris : Éditions d'Organisation.

Mucchielli, A. (2010). *Situation et communication.* Nice, France : Ovadia Éditions.

Ngongang, D. (2013). *Système d'information comptable et contrôle de gestion dans les entreprises camerounaises.* La Revue des Sciences de Gestion, 1(259-260), 153–162.

OCDE. (2021). Principles of corporate governance. Organisation for Economic Co-operation and Development. <https://www.oecd.org/corporate/principles-corporate-governance/>

Paillet, P., & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.*

SANGARÉ, B (2025) « L'Influence de la Gouvernance d'Entreprise sur la Pérennité Financière des Institutions Financières Islamiques : Cas de la CID AMANAH FINANCE SA au Mali », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 9 : numéro 4 » pp : 52- 78.

Thiévert, R.-A., Allard-Poesi, F., Angot, J., Baumard, P., Blanc, A., Carton, G., ... Xuereb, J.-M. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.

Wirtz, P. (2008). *Les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.* (disponible en post-print / HAL).